

DEPARTEMENT VAUCLUSE
ARRONDISSEMENT APT
DELIBERATION N°2022/037

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSIER
84 300 TAILLADES

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2022

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	6
VOTES POUR	6
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr HONORAT GUY Président

Syndic titulaire : LIENS Charles – LE FAOU Michel - DEVINE Marc - PELISSIER Laurence

Syndic suppléant : OLIVIER Denis

Excusés : CAPELLO Jean Pierre – CALVIERE Robert

L'an deux mille vingt-deux et le quinze décembre, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE SECURISATION DE LA FILIOLE DE CEINTURE – QUARTIER BEL AIR

=====

LE PRESIDENT EXPOSE : Dans le cadre du contrat de canal n° 2, l'ASCO du Cabedan Neuf souhaite réaliser les travaux de sécurisation de la filiole syndicale de la Ceinture, quartier Bel Air, en limite des communes de Taillades et de Cavaillon.

Le projet prévoit de sécuriser la filiole de la Ceinture sur un linéaire global de 150 ml par la pose de cuvelage en béton préfabriqué de 1 m.

Le montant des travaux est estimé à 120 000 euros H.T. Il prévoit un taux de subvention de 60 % pour une réalisation pendant l'hiver 2023-2024.

Le budget prévisionnel de ces travaux est de 120 000.00 euros HT. Le financement est le suivant :

- CONSEIL DEPARTEMENTAL 84	40.0 %	48 000.00 euros
- COMMUNE DE TAILLADES	10.0 %	12 000.00 euros
- COMMUNE DE CAVAILLON	10.0 %	12 000.00 euros
- Autofinancement	40.0 %	48 000.00 euros

Oui l'exposé du Président : la commission syndicale approuve la demande de subvention pour les travaux de sécurisation de la filiole syndicale de la Ceinture, quartier Bel Air, pour un montant de 120 000.00 € HT et le plan de financement de l'opération associé et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le syndic

Le Président

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Affiché le

ID : 084-298401712-20221215-2022_037-DE



Mr HONORAT GUY



ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF

425, Chemin du Pérusier

84300 LES TAILLADES

